

Présentation de Terr-eSanté



Contexte TSN et e-Parcours

Contexte



PROGRAMME TERRITOIRE DE SOINS NUMÉRIQUE (TSN) : Doit favoriser l'émergence de « territoires d'excellence, pilotes en matière d'usage du numérique, au service de l'amélioration et de la modernisation du système de soins »,



OBJECTIF : Faciliter la prise en charge coordonnée des patients, en fluidifiant le partage d'informations, entre les différents professionnels, mais aussi entre la ville et l'hôpital, grâce à la mise à disposition de services numériques.



LE PROJET TERR-E SANTÉ : Projet construit par l'AP-HP et les URPS d'Île-de-France et validé par l'ARS, vocation à mettre en œuvre et déployer une **plateforme numérique et des services à destination des professionnels et des patients.**



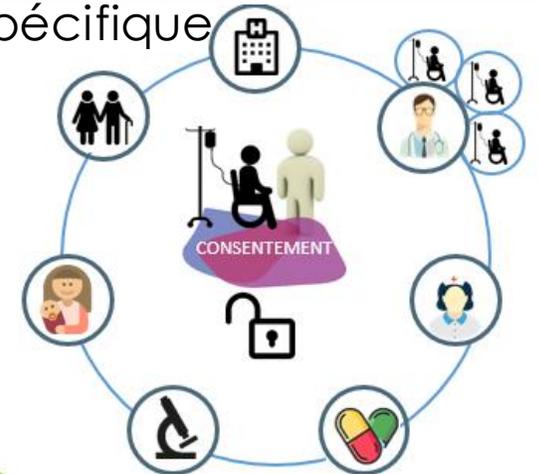
PHASE PILOTE PUIS GÉNÉRALISATION : Territoire pilote (nord-ouest du Val-de-Marne) défini jusqu'au 31/12/2017. La généralisation adresse l'ensemble de l'Île-de-France à partir de 2018 jusqu'à 2022 dans le cadre des projets territoriaux **e-Parcours**

➤ **Plusieurs territoires franciliens ont démarré les travaux en 2018**



Présentation de Terr-eSanté

- **Terr-eSanté est une Plateforme de partage et d'échanges** d'informations médicales et sociales du patient entre professionnels qui participent à la prise en charge du patient.
- **Terr-eSanté est un dossier de coordination**, il a pour but de faciliter le partage d'information entre professionnels qui participent à la prise en charge du patient, répondre aux besoins de coordination, mettre à disposition des outils pour fluidifier le parcours patients.
- Terr-eSanté est accessible aux :
 - Professionnels de santé ou organisations (type service hospitalier, réseaux, etc ...) faisant partie du **cercle de soins** des patients pour l'accès aux données via un portail spécifique
 - Patients et/ou son représentant via un portail spécifique





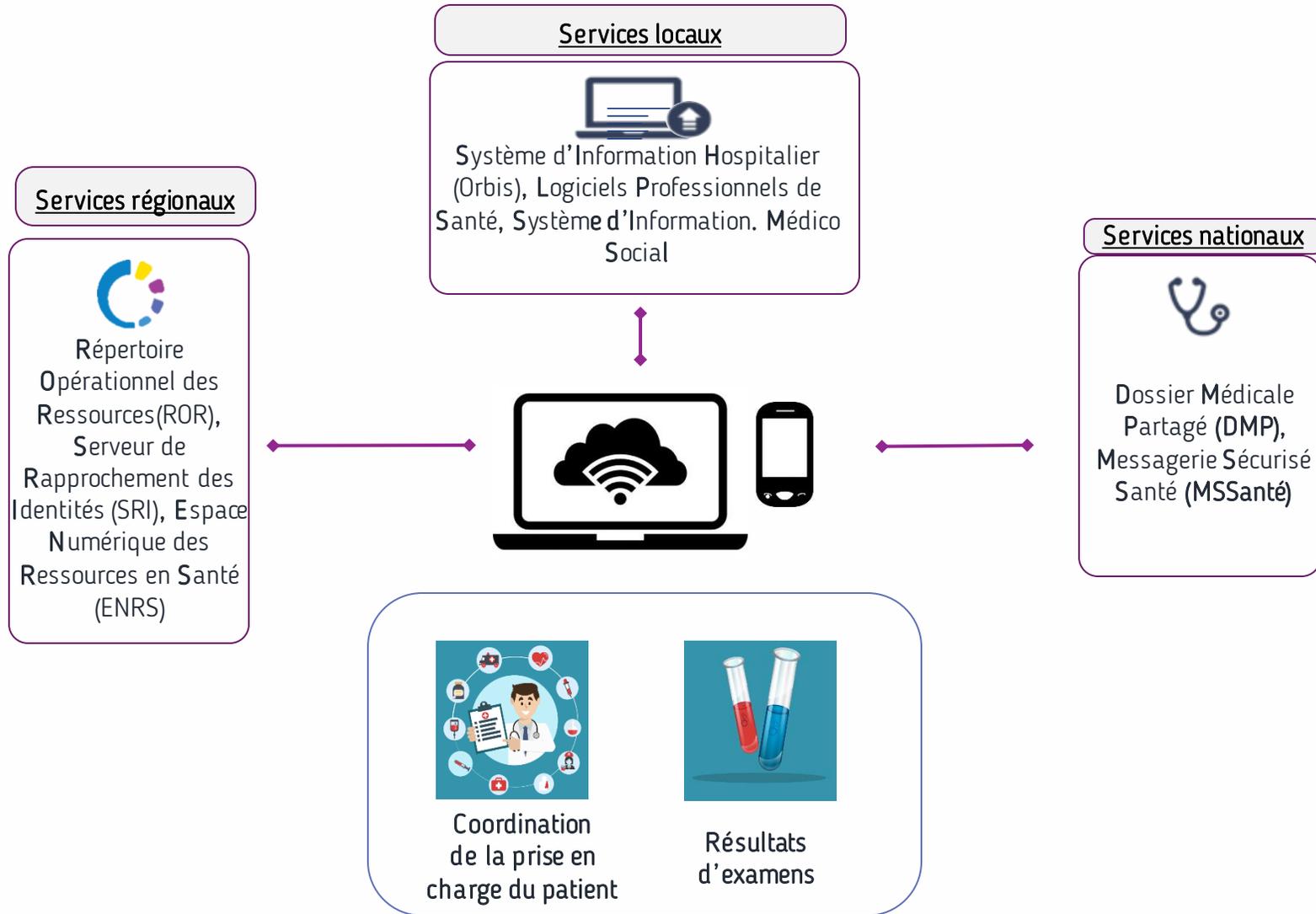
Terr eSanté : Accès sécurisé et droits des patients

- La loi de santé 2016 (« modernisation du système de santé ») a élargi les conditions de partage de l'information médicale
 - **Notion d'« équipe de santé »** (hôpital/ville/médico-social/social) autour du patient et périmètre élargi des informations partagées entrant dans le cadre de la coordination de son parcours de santé
 - Conditions strictes pour les systèmes d'information
- Terr-eSanté est accessible à partir d'une **authentification forte** des professionnels de santé
 - Carte CPS
 - Identifiant + Mot de passe + Code éphémère
- **5 Traits d'identité obligatoires** va s'imposer désormais à tous – Obligatoire pour Terr-eSanté
 - Nom de naissance / Prénom / Date de naissance / Sexe / Lieu de naissance (Pays – CP) → Serveur d'Identité Régionale (SRI)
- **Accès direct dans Terr-eSanté du patient** (et / ou son représentant) à son dossier et à la liste des professionnels de son cercle de soins
 - **Consentement du patient obligatoire** pour créer un dossier Terr-eSanté et intégrer son cercle de soins
 - Le patient voit et peut modifier la liste des professionnels y ayant accès



Terr-eSante : Interopérabilité

SERVICES



PROFESSIONNELS ET OPÉRATEURS DE SOINS



Terr eSanté

- **C'est un outil destiné en premier lieu aux professionnels** : les données ne sont pas modifiables par le patient.
- **C'est une plateforme de partage et d'échanges** d'informations médicales et sociales du patient entre professionnels qui participent à la prise en charge du patient.
- **Terr-eSanté intègre toutes les informations provenant des producteurs quels qu'ils soient.**
- **L'inscription d'un professionnel libéral ou d'une structure à Terr-esanté est un processus volontaire.**
- **L'inscription du patient est un processus volontaire qui requiert impérativement son consentement.**
- **Cercle de soins** : le patient choisit à quels professionnels il autorise la consultation de son dossier



Présentation de Terr-eSanté

E-Parcours / Terr-eSanté

- **9 territoires** sur lesquels le déploiement a démarré: Paris 13-14, 77 Sud, 78 Grand Versailles, 78 Boucles de Seine, 91 Nord, 92 Nord, 93 Sud-Est, 94 Ouest, 95 Sud
 - 5 autres territoires déjà identifiés pour un démarrage fin 2019 : Paris 9-10-19, 77 Nord, 92 Sud, 93 Nord, 94 Est
- Déploiement régional du **Dossier Communicant en Cancérologie (DCC)** – Démarrage au T4 2019 et extension régionale courant 2020
- Thématiques et services de soins des e-Parcours :
 - **Services les plus impactés : Gériatrie** (MCO, Equipe Mobile Gériatrique et SSR) / **Cancérologie / Soins Palliatifs / Plaies et cicatrisation**
 - Selon les territoires : Diabétologie, Pneumologie, Cardiologie, SSR, Neurologie, Chirurgie bariatrique et Nutrition, Rhumatologie, Maternité et périnatalité, Dermatologie...
 - Lieux de « recrutement » de patients : Urgences, Consultations mémoire...

